

BILANS DE COMPÉTENCES by Appuy Compétences

Durée
Modulable en 3 formules 12 h - 16 h - 24 h
Public
Tout public
Prérequis
Entretien préalable gratuit : présentation du bilan et écoute de votre demande pour identification de la durée du bilan.
Format
Distanciel
Dates et lieu
Dates selon vos disponibilités
Prix
Tarifs Individuels nets de taxes, selon la formule choisie : Focus (12 H) : 840 € Explore (16H) : 1 200 € Panorama (24H) : 1 700 €
Nombre de participants
Une personne
Adaptation/Accessibilité
À étudier avec le conseiller en amont de la prestation

Contexte :

Vous envisagez une évolution dans votre carrière ; vous vous interrogez sur votre potentiel, sur vos compétences ; une nouvelle orientation vous dynamiserait ; un évènement de la vie vous amène à repenser vos possibles.

Voici quelques-unes des situations qui vous incitent à prendre du temps pour la réflexion et la mise en mouvement vers un projet professionnel renouvelé.

Objectifs de la formation :

- Réaliser l'inventaire de ses compétences, aptitudes et motivations.
- Identifier ses atouts et optimiser ses ressources.
- Construire un projet professionnel réaliste et réalisable.
- Valider l'adéquation d'une formation avec un projet d'évolution ou de réorientation professionnelle.
- Investir les résultats de la phase d'investigation pour élaborer un plan d'action.

Méthodes pédagogiques et suivi :

Différentes approches vous sont proposées ; elles vous seront présentées lors de l'entretien préalable.

Quelle que soit la formule choisie, les principales méthodes qui peuvent vous être proposées :

- Échanges, entretien regards croisés ou d'explicitation
- Bilan avec les tests psychotechniques AFC Holland,
- Grilles de positionnement et questionnaires (aptitudes, valeurs, moteurs, environnements préférentiels...),
- Rencontres avec des professionnels, enquêtes métiers,
- Travail en autonomie : appropriation des outils, réflexion, recherches documentaires

Mon engagement : écoute, bienveillance, respect du parcours, confidentialité et neutralité.

Déroulement du bilan de compétences :

Le bilan de compétences est réalisé en conformité avec les articles R6313-4 à R6313-8 du code du travail.

Attestation / Certification :

Certificat de réalisation

Un document de synthèse est remis à la fin du bilan de compétences, il retrace les différents éléments et temps qui ont constitué votre réflexion. Ce document confidentiel est remis au seul bénéficiaire.

Intervenants
Chloé Charles Tél. : 07.67.57.28.78 Mail : chloe.charles@volutiad.fr

Programme :

En amont du Bilan, nous vous proposons un entretien préalable gratuit (durée de 30 à 45 minutes), les objectifs sont :

- se présenter
- s'assurer que votre demande relève bien d'un bilan de compétences
- vous présenter les étapes, les méthodes et le déroulement du bilan
- vous informer sur les possibilités de financement selon votre statut.

La prestation « Focus », est adaptée au questionnement ciblé. « Explore » est particulièrement préconisé pour ceux qui veulent faire le point et vérifier des orientations déjà réfléchies.

« Panorama » est approprié pour les personnes qui souhaitent un travail approfondi sur les compétences et/ou changer d'orientation.

Quel que soit sa durée, le bilan de compétences se déroule en 3 étapes :

La phase préliminaire permet l'analyse de votre demande et de vos besoins. Avec le conseiller vous déterminez le rythme, le format, les champs d'investigation et les méthodes adaptées à votre situation et à votre personnalité.

La **phase d'investigation** est le temps de réflexion autour de vos aspirations, de vos centres d'intérêts, de votre potentiel : explorer, découvrir, s'approprier, élargir son champ de vision, se confronter autant d'actions sur lesquelles le consultant vous sollicite ; Ces réflexions sont consolidées par des échanges auprès de personnes ressources et de recherches documentaires permettant de vous ouvrir à plusieurs perspectives. Durant cette phase, vous vous investissez en autonomie pour vous approprier les outils proposés et réaliser vos propres recherches.

La phase de conclusion est le temps de l'appropriation de la phase précédente, du choix et de la formalisation : vous identifiez les conditions de réussite et les moyens nécessaires au(x) projet(s) professionnel(s) envisagé(s) ; vous formalisez, dans un plan d'action, les étapes à venir en les hiérarchisant.

Suivi à 6 mois : à l'issue du Bilan, votre conseiller reste disponible pour un temps d'échange (téléphone, mail) sur la mise en place de vos actions. De manière complémentaire, un questionnaire vous est adressé.

Informations complémentaires

Consultante Formatrice en recrutement et en évolution professionnelle, diplômée en sciences sociales et certifiée AFC Holland (<https://www.afcholland.com/elements-mesures/>), je vous propose un accompagnement progressif dans l'objectif de renforcer la confiance en votre potentiel et en votre devenir professionnel.

Une exploration est menée sur vos softskills, traits de personnalité, valeurs, compétences techniques, intérêts et attentes professionnels grâce à nos échanges sur votre parcours et vos besoins ainsi que les résultats de tests. Certaines de vos ressources seront maîtrisées et d'autres insoupçonnées.

Après avoir mis en relief l'ensemble de vos atouts et motivations, plusieurs perspectives professionnelles vous seront proposées de manière cohérente. Je vous guide ensuite dans l'analyse des métiers et environnements professionnels ainsi que du marché de l'emploi associé pour être rassurer sur la faisabilité de vos choix.

La bienveillance, la méthode et l'écoute sont des principes essentiels pour mener votre réflexion et votre projet de changement.

Personnalisable, le contenu du bilan de compétences s'adapte à votre démarche de choix de carrière et de vie.

Le format distanciel permet plus de flexibilité, de régularité et de réactivité.